

Extrait du Démocratie & Socialisme

<http://www.democratie-socialisme.fr>

# **Motion de la section PS de Pavilly (76) relative au projet de réforme des retraites**

- Social - Retraites -

Date de mise en ligne : lundi 30 septembre 2013

---

**Démocratie & Socialisme**

---

À l'attention de :

- ▶ Harlem Désir, Premier Secrétaire du Parti Socialiste
- ▶ Bruno Le Roux, Président du groupe socialiste à l'Assemblée Nationale
- ▶ François Rebsamen, Président du groupe socialiste au Sénat

Avec les réformes Balladur, Fillon et Sarkozy que nous avons toutes combattues, le nombre d'annuités exigées pour une retraite à taux plein s'est accru, passant au fil des années de 37,5 à 41,5 années.

Or, malgré des avancées réelles, le projet qu'élabore le gouvernement envisage l'allongement progressif de la durée de cotisation à 43 années.

Si elle est appliquée, cette mesure aggravera le chômage des jeunes et retardera l'âge de départ à la retraite bien au-delà de l'âge légal de 62 ans.

Quand on sait que l'âge moyen d'entrée dans la vie active est de 23 ans, les salariés partiront au mieux à 66 ans.

Il est clair que cette mesure conduira à une véritable régression sociale.

Dans ces conditions, nous demandons aux présidents des groupes socialistes de l'Assemblée Nationale, Bruno Le Roux, et du Sénat, François Rebsamen, de déposer un amendement tendant à maintenir la durée de cotisation à 41,5 années et à rechercher le financement correspondant dans les revenus du capital qui, actuellement, ne sont pas mis à contribution.